

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/1544

Approbation d'un contrat type de cession de droits d'auteurs dans le cadre de l'exposition « Rêver d'un autre monde » au CHRD du 3 février au 29 mai 2016.

Direction des Affaires Culturelles

**Rapporteur** : M. KEPENEKIAN Georges

**SEANCE DU 23 NOVEMBRE 2015**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 25 NOVEMBRE 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 16 NOVEMBRE 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA  
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 26 NOVEMBRE 2015

---

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : M. SECHERESSE (pouvoir à M. GRABER), M. FENECH (pouvoir à Mme de LAVERNEE), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE), M. JULIEN-LAFERRIERE (pouvoir à Mme HAJRI), M. TETE (pouvoir à Mme CHEVALLIER), Mme TAZDAIT (pouvoir à Mme BAUGUIL), M. ROYER (pouvoir à M. BROLIQUIER)

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2015/1544 - APPROBATION D'UN CONTRAT TYPE DE CESSIION DE DROITS D'AUTEURS DANS LE CADRE DE L'EXPOSITION « REVER D'UN AUTRE MONDE » AU CHRD DU 3 FEVRIER AU 29 MAI 2016. (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 2 novembre 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Le Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation (CHRD) propose, chaque année, une programmation d'expositions temporaires permettant d'aborder différents aspects de l'histoire de la seconde guerre mondiale, mais aussi d'ouvrir à plus de compréhension du monde actuel à travers des questions contemporaines liées aux droits de l'homme.

Plus que jamais en ces temps troublés, alors que les référents aux idéaux de la Résistance sont récurrents dans le champ social et politique, l'équipe du CHRD ressent une forte attente du public quant à la prise en compte d'événements récents, nationaux et internationaux dans la programmation.

Le CHRD présentera, à partir de février 2016, une exposition collective intitulée « *Rêver d'un autre monde* - représentations du migrant dans l'art contemporain ».

Pour aborder ce sujet, le CHRD fait le choix de s'intéresser à la représentation qu'en donnent les artistes et photographes contemporains. L'exposition interroge ces propositions artistiques et témoigne des évolutions, ou des constances, dans le traitement du thème des exilés, réfugiés ou expatriés.

Pour ce faire, le CHRD a choisi de présenter le travail de treize artistes et parmi eux, six artistes participent plus étroitement à l'exposition en prêtant leurs œuvres à titre gratuit. Ils cèdent leurs droits de propriété intellectuelle y afférents pour les besoins de l'exposition dans les conditions suivantes :

|                                   |           |
|-----------------------------------|-----------|
| Barthélemy TOGUO / galerie Lelong | 2 200 TTC |
| Mathieu PERNOT                    | 3 000 TTC |
| Bertrand GAUDILLERE               | 600 TTC   |
| Patrick ZACHMANN                  | 1 400 TTC |
| Philippe REKACEWITZ               | 1 100 TTC |
| Marie MOREAU                      | 900 TTC   |

Le contrat type de cession de droits d'auteur, joint au rapport, formalise les conditions dans lesquelles les auteurs cèdent à titre payant les droits de propriété intellectuelle.

Vu l'article L.2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la Propriété Intellectuelle et notamment les articles L 122-2 et L 122-3 ;

Vu ledit contrat type de cession de droits d'auteur ;

Où l'avis de la commission Culture, Patrimoine, Droits des Citoyens, Evénements ;

### **DELIBERE**

1. Le contrat type de cession de droits d'auteur susvisé, établi entre la Ville de Lyon / CHRD et les artistes Patrick Zachmann, Barthélémy Togo, Mathieu Pernot, Bertrand Gaudillère, Marie Moreau, Philippe Rekacewicz, dans le cadre de l'exposition «Rêver d'un autre monde» au CHRD, du 3 février au 29 mai 2016, est approuvé.

2. M. le Maire est autorisé à signer lesdits documents.

3. Les dépenses afférentes seront prélevées sur le budget 2015 opération MIGRANCH - opération nature DROIMIG - nature 651 - ligne de crédit 71747.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

G. KEPENEKIAN